



Boycott du CTL du 17 septembre 2019
au lendemain de la grève du 16 septembre

Les représentants des personnels élus en CTL ont décidé à l'unanimité de boycotter l'instance après lecture d'une déclaration liminaire commune.

M. ROULET a répondu sur certains points soulevés dans cette déclaration en se montrant une fois de plus comme le VRP idéal d'une réforme destinée à la destruction de notre administration.

Alors que la longue période de concertation annoncée par M. ROULET après la publication de son projet de réorganisation du réseau aurait dû commencer dès le mois d'août avec les représentants du personnel, ce CTL n'avait aucun point inscrit à l'ordre du jour portant sur le sujet.

M. ROULET rencontre certains élus et l'équipe de Direction se déplace dans les services impactés par une réorganisation afin d'avoir des échanges avec les agents.

Il est évident que même l'équipe de Direction ne voit pas le projet dans son ensemble et ne regarde que le doigt quand on lui montre une image.

La réorganisation concerne tous les services et tous méritent d'être informés sur les plans élaborés et l'impact évident sur l'ensemble de notre administration et de ses relations avec les usagers quels qu'ils soient.

Les élus ne sont pas tous opposés au projet ou n'expriment pas clairement un avis défavorable. M. ROULET se dit d'ailleurs surpris de découvrir dans la presse qu'un Maire, à qui il a présenté son projet et qui semblait l'approuver, déplore la fermeture de sa trésorerie et la perte du service public. Il se félicite cependant d'avoir le soutien du Préfet, qui est, comme il le souligne, un personnage important dans le Département.

Il reconnaît que pour présenter l'évolution des métiers, il serait souhaitable de rencontrer le personnel des mairies qui serait plus à même de comprendre l'évolution des métiers.

Nous sommes d'accord avec lui sur le fait qu'il est nécessaire de rencontrer le personnel pour parler de l'évolution des métiers.

Quand il nous dit avoir des remarques des services du contrôle fiscal sur la nécessité de proximité des services de gestion, il évoque son expérience en la matière et met en doute les remarques des collègues à ce sujet.

La concertation c'est aussi accepter les avis de chacun afin de les prendre en compte, et ça, l'équipe de Direction ne l'a pas compris ou ne souhaite pas s'encombrer de problèmes.

Les sujets de ces rencontres sont avant tout l'âge des participants, leur probable départ en retraite, leur volonté d'accepter d'éventuels déplacements permettant de créer une antenne pour l'avenir de leurs collègues et leur lieu d'habitation pour le repeuplement des zones rurales.

M. ROULET ne conçoit pas son projet comme un abandon de missions et il croit vraiment que cette solution est la seule qui puisse être envisagée dans le contexte actuel de suppressions d'emplois, comme il se plaît à nous le dire.

Les agents des trésoreries devront subir un changement de missions. « Ils ne sont pas en acceptation très spontanée ».

Les agences comptables ne sont pas l'avenir du SPL. Il n'y en a que 4 au niveau national, ce qui prouve l'attachement des élus au travail du comptable et à un contact de proximité.

Pour ces deux derniers points, nous sommes d'accord.

Et maintenant passons au point crucial du débat :

4800 emplois seront encore supprimés dans les trois ans à venir !

La réforme de la TH justifie ces suppressions, selon Bercy.

Dans le Pas-de-Calais, 87 % des particuliers ne paieront plus de TH, selon la Direction.

Actuellement, nous avons une diminution de 20 % des demandes de délais de paiement et de 30 % de demandes d'échelonnement. La baisse de l'accueil recouvrement est donc significative.

La déclaration tacite permettra de faire diminuer le volume d'accueil.

M. ROULET reconnaît le besoin de compréhension des usagers pour le PAS qui est un sujet compliqué.

Ce discours, on l'a déjà entendu 1 000 fois ou plus, mais nous, agents du Pas-de-Calais, professionnels du métier, savons qu'effectivement, un jour, l'accueil sera certainement en diminution parce que notre ministère emploie tous les stratagèmes pour éloigner le public de nos centres.

Nous savons également que ce qui semble simple à notre Directeur, ne l'est pas forcément pour nos contribuables et que ces derniers sont demandeurs d'un accueil professionnel, disponible et gratuit.

La fin du numéraire sera expérimentée dans 14 ou 16 départements. Le Pas-de-Calais n'en fait pas partie. M. ROULET estime que c'est une bonne chose puisque nous pourrions bénéficier des enseignements de cette expérimentation.

C'est une grande nouvelle d'apprendre que les expérimentations permettent de tirer des leçons et d'améliorer les réformes. Nous aurions quelques exemples à évoquer qui prouvent le contraire...

Pour l'instant, M. ROULET ne peut pas donner de date pour la réorganisation du réseau.

Les organisations syndicales seront informées mi-octobre avant la communication du projet à la DG.

Il est conscient que les agents n'accueillent pas ce projet en sautant de joie, mais il est persuadé qu'il sera plus facile pour eux de se projeter avec une vision pérenne de l'avenir de notre administration.

Il nous assure que les plans évoluent et évoque les agents du SIP de St Pol qui pourrait être maintenus sur une antenne pérenne....

En cherchant simplement la définition de pérenne sur internet, on peut voir qu'il s'agit de quelque chose qui dure longtemps, qui est permanent.

Le mot pérenne semble inadapté puisque, comme M. ROULET l'a déjà annoncé à maintes reprises, la durée annoncée de ces antennes n'est que de deux ans au mieux et leur nécessité sera revue chaque année. Le dictionnaire disponible à la Direction et au Ministère n'est décidément pas le même que le commun des mortels.

Les emplois proposés aux contractuels auraient, selon M. ROULET, dû être du renfort temporaire. Il est surpris de ce qui est proposé sur le site de l'APEC.

Il a ajouté qu'il comprenait qu'on recrute du personnel sur des compétences, ce qui n'est pas le cas par concours.

Après le Ministre qui nous écrit et constate la faculté d'adaptation des agents à une mesure complexe telle que le PAS, la remarque du Directeur vient compléter le tableau. Il est décevant de s'apercevoir qu'un Ministre s'étonne de notre capacité à nous adapter après toutes les réformes que nous nous sommes appropriées.

Qu'un Directeur apprécie d'avoir enfin des gens compétents au lieu d'ignorants à former n'est guère plus plaisant.

Sans être exceptionnellement susceptible, c'est limite vexant.

Nous exigeons le retrait pur et simple du projet DARMANIN !

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Wilfried GLAVIEUX, Catherine VERDAUX

Nadège BOTTE, Pascal PEIREIRA

